



Lettre d'info n°116- mai 2017

UN NOUVEAU DROIT POUR LA TERRE



Reconnaitre que la Terre a ses limites : En 2009, une équipe internationale de chercheurs a identifié 9 limites planétaires à ne pas dépasser si l'humanité souhaite pouvoir se développer dans un écosystème sûr, c'est-à-dire évitant les modifications brutales, non linéaires, potentiellement catastrophiques et difficilement prévisibles de l'environnement. Il s'agit de 9 processus et systèmes qui régulent la stabilité et la résilience du système terrestre, les interactions de la terre, de l'océan, de l'atmosphère et de la vie qui, ensemble fournissent le conditions d'existence dont dépendent nos sociétés. Quatre de ces limites ont déjà été franchies concernant le climat, l'intégrité de la biosphère, le changement d'usage des sols et le changement des cycles biogéochimiques. Ces limites sont aujourd'hui reconnues par les Nations unies mais la Terre est encore perçue comme un simple réservoir de matières premières au service de l'homme. Cette vision anthropocentrique du monde nuit gravement à la santé de la Terre, notre source de vie et par conséquent au bien être de l'Humanité. Nos modes de consommation menacent aujourd'hui l'habitabilité de la Terre et de ce fait menacent la Paix et la sécurité humaine. Il nous faut avoir le courage de remettre en question nos choix de société et les règles qui les régissent, avec pragmatisme, en s'appuyant sur le constat scientifique. La Terre a déjà connu 5 extinctions massives d'espèces atteignant parfois 90% de êtres vivants. La vie s'est toujours relevée. A n'agir qu'en notre intérêt, nous avons déjà exterminé près de 60% des autres vertébrés sur terre et ce en moins de quarante ans. La question est aujourd'hui de savoir si l'homo sapiens survivrait à une 6^{ème} extinction ou s'il n'est qu'une expérience en fin de course.



L'Homme et la Nature ne font qu'un. Protéger la nature, c'est préserver l'avenir de l'homme.

Donner des droits aux écosystèmes de la Terre

L'Humanité, inextricablement liée à la vie sur Terre, ne peut pas continuer à bafouer les lois qui régissent l'équilibre homéostatique du système terrestre. Nous nous percevons majoritairement comme dissociés de la nature, non constitutifs de l'ensemble, comme hors sol. Nous analysons la nature comme un phénomène extérieur à nous, or nous oublions que nous sommes la nature. Nous sommes des êtres biologiques et nous dépendons des autres êtres vivants. James Lovelock dans son hypothèse Gaïa propose de voir la terre

comme un organisme. Il pose d'une part l'idée que plus la complexité et la diversité augmentent dans un milieu, plus les systèmes naturels gagnent en stabilité, d'autre part que la terre elle même est un écosystème qui recherchera toujours à maintenir son propre équilibre. Cette vision s'approche de la vision holistique des peuples ancestraux pour qui la Terre est vivante, pour qui elle est un Tout plus grand que la somme de ses parties et doit être respectée pour cela. En suivant cette logique, il est temps de reconsidérer la protection de la nature, ou plus exactement de la vie, selon une approche écosystémique, en donnant des droits intrinsèques aux grands écosystèmes vitaux et leurs sous systèmes écologiques. La conscience collective semble de plus en plus ouverte à cette réforme fondamentale du droit et les récents développements sur le sujet nous ouvrent à des perspectives intéressantes. Des pays reconnaissent aujourd'hui dans leur Constitution des droits à la Nature en Amérique latine. Des villes aux USA ont fait de même et des Cours de justice en Nouvelle Zélande et en Inde ont octroyé en 2017 le statut de personne à des écosystèmes afin qu'ils puissent défendre leurs intérêts en justice. Enfin pour les crimes les plus graves contre l'environnement qui, en temps de paix comme de conflit armé, portent atteinte à la sûreté de la planète, il nous faut aussi demander à la justice pénale internationale de poursuivre les responsables, qu'ils soient des personnes physiques ou des entités morales. Pour cela il faut reconnaître un cinquième crime contre la Paix : le crime d'écocide. C'est ainsi que nous préserverons la sécurité et la dignité de l'humanité.-



En quoi nous citoyens à Vence et partout en France sommes-nous concernés? Aujourd'hui les citoyens prennent de plus en plus conscience qu'ils ont un pouvoir et il est grand temps qu'ils l'utilisent pour changer la donne. **Oui ! Reprenons le pouvoir!** C'est tout simple, car la motivation et le pouvoir des multinationales prédatrices et des états vassalisés sont basés sur la finance pas sur l'intérêt des peuples. Notre pouvoir est dans nos choix de consommation, dans notre bulletin de vote, mais aussi dans notre parole. Les mots

ont un pouvoir, alors parlons d'amour, de respect de la vie, de tolérance, pas de fric ou de biens matériels. Choisissons la « Sobriété Heureuse ». C'est le seul combat valable ! Et... participons activement au **Festival « Grandeur Nature » Biodiversité et Humanisme des 19,20 et 21 mai prochains à Vence au centre-ville.**

Le programme préparé et organisé par la Station Touristique de Vence, en association avec notre association, entre autres, met justement en relief la question de la justice environnementale et climatique avec la conférence de **Valérie Cabanes** le samedi 19 mai à 14h30 sur la notion de crime **d'Ecocide** suivie d'une dédicace de son livre : **Un nouveau Droit pour la Terre.**



L'Ecologie Pour Vence : contacts, adhésions tel : 06 21 60 33 74 www.ecologiepourvence.fr